

Monsieur le Président,

C'est dans un contexte de manifestations contre la réforme des retraites et de crise sociale, que nous sommes convoqués ce jour, pour tenir ce Comité Départemental d'Action Sociale (CDAS) « nouvelle mouture ».

Bien que cela fasse plusieurs mois qu'une refonte de cette instance ait été annoncée, **FO FINANCES** constate qu'à ce jour :

- ses contours ne sont pas encore définis précisément,
- la déclinaison de son fonctionnement local reste encore très floue,
- le budget local est en baisse cette année encore...

L'Action Sociale des Alpes Maritimes doit toucher plus de 5400 personnes, réparties à peu près en 900 enfants d'agents, 2000 actifs et 2500 retraités en ce qui concerne les Directions qui nous concernent (à savoir la Direction Générale des Finances Publiques, la Douane, la Direction Départementale de la Protection des Populations, l'École des Mines).

La gestion de toutes les actions à mener, que ce soit en matière d'aide à la parentalité (crèches, séjours d'enfants, colonies EPAF), de logement, de restauration collective, et d'organisation de l'Arbre de Noël, se fera cette année, seulement par trois assistants de délégation, alors qu'il en existait quatre l'année dernière.

Les difficultés rencontrées par les différentes associations gestionnaires des restaurants administratifs doivent être solutionnées rapidement afin de maintenir un service de qualité et de proximité.

Le nombre de berceaux et de logements sociaux doit aussi augmenter.

FO FINANCES exige donc :

- ✓ le maintien d'un réseau départemental de l'action sociale avec les effectifs et moyens en nombre suffisant à son animation et **la création d'un poste d'assistant de délégation supplémentaire** afin de pouvoir maintenir une politique d'Action Sociale ambitieuse et de qualité
- ✓ des crédits d'action locale (CAL) permettant la mise en place d'une véritable politique d'actions locales initiée par les CDAS, non amputée de la réserve prudentielle et avec une revalorisation de la dotation minimale

- ✓ une restauration collective de proximité et de qualité, qui est une obligation pour l'employeur, y compris pour les structures à faibles effectifs
- ✓ une revalorisation conséquente de la valeur faciale du titre restaurant et une augmentation de la participation de l'administration pour ceux qui en bénéficient
- ✓ un nouveau plan local de réservations de logements, car l'attribution d'un logement social reste plus que jamais une des préoccupations majeures des agents, dans un contexte immobilier caractérisé par une forte hausse des prix et des loyers, et par une stagnation du volume de logements sociaux, notamment dans le département des Alpes Maritimes
- ✓ la mise en place d'une vraie politique en faveur des retraités, avec des prestations et une communication adaptée.

Face aux difficultés croissantes rencontrées par les agents, **FO FINANCES** demande la redynamisation de l'action sociale et une amélioration des prestations passant par un dialogue social de qualité. Dans un contexte particulièrement dégradé des conditions de travail, l'action sociale, élément essentiel de cohésion sociale, ne doit pas être fragilisée.